

Pour diffusion immédiate

Uniformisation des adresses sur le territoire

DÈS LE 12 JANVIER 2015, J'ÉCRIS LÉVIS !

Lévis, le 17 février 2014. – « Dès le 12 janvier 2015, tous les Lévisiennes et Lévisiens écriront *Lévis* dans tous leurs envois postaux. La Ville de Lévis amorce maintenant la dernière phase de l'uniformisation des adresses sur son territoire, un projet d'envergure méticuleusement planifié par le comité consultatif de toponymie et la Direction de l'urbanisme et des arrondissements », a déclaré ce matin le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, en compagnie de monsieur Michel Patry, conseiller municipal et président du comité consultatif de toponymie.

« L'uniformisation des adresses est une étape essentielle pour assurer la cohésion de la municipalité. Cette dernière étape viendra par la même occasion renforcer le sentiment d'appartenance à la grande Ville de Lévis », a mentionné monsieur Lehouillier.

En procédant à cette vaste opération, Lévis sera la 40^e ville au Québec à s'attaquer au phénomène des doublons engendré par les fusions de 2002. La Ville de Lévis détient le record provincial du plus grand nombre de noms de rues problématiques, soit 714. Ainsi, pour contrer cette situation, 471 des 1 759 rues du territoire seront renommées le 12 janvier 2015.

Monsieur Lehouillier a indiqué que le programme triennal d'immobilisation prévoit un montant de 265 000 \$ pour l'ensemble des coûts associés à la pose des nouvelles plaques odonymiques. Ces coûts tiennent compte du fait que 35 % des poteaux doivent être changés en raison de leur âge avancé.

En plus d'unir les dix anciennes municipalités sous le nom unique de Lévis, ce sera également l'opportunité de modifier, dans quelques secteurs seulement, d'autres éléments problématiques tels que certains numéros de porte et de codes postaux.

Monsieur Lehouillier a indiqué que, si ce processus est obligatoire, il est surtout incontournable afin de favoriser la cohérence dans l'organisation de la Ville de Lévis, d'assurer la sécurité des citoyennes et des citoyens, de faciliter l'orientation à l'intérieur de la ville ou encore d'optimiser les services de livraison et d'acheminement du courrier. Ainsi, le 12 janvier 2015 marquera notamment la fin des noms en situation de doublon (8 rues des Pins, 7 rues des Érables, etc.), des noms de rues caducs, des axes discontinus aux limites municipales et des systèmes d'adresses déficients.

Par ailleurs, l'arrivée des nouveaux noms de rues mettra notamment en valeur l'histoire de Lévis et des personnes qui ont marqué tous les milieux de son territoire. En effet, ce sont deux des grandes orientations qui ont guidé le comité de toponymie lors de l'analyse rigoureuse des nouveaux noms.

« L'objectif principal est de mettre en valeur l'histoire et les personnages de Lévis pour susciter le sentiment d'appartenance et de fierté envers le milieu. Lévis a un passé exceptionnel et il est important de le faire connaître à toute la population », a ajouté en ce sens le président du comité consultatif de toponymie, monsieur Patry.

Un travail en partenariat

Pour faciliter le changement d'adresse des citoyennes et citoyens concernés, la Ville de Lévis a établi un partenariat avec Postes Canada, Bell Téléphone ainsi que la Commission de toponymie du Québec. Tous ces partenaires travailleront en étroite collaboration, afin de faciliter auprès de la population la mise en place des changements nécessaires.

Outil de recherche sur le site Internet

Un outil de recherche est disponible au www.ville.levis.qc.ca sous l'onglet *Une ville organisée*, rubrique *Toponymie*, afin de vérifier les noms proposés pour les rues en doublon. En sélectionnant le nom d'un secteur (nom de l'ancienne municipalité) et le nom actuel d'une rue, l'outil permet de vérifier si le nom de cette rue sera modifié. Si le nom d'une rue ne se trouve pas dans l'outil de recherche, c'est qu'il n'est pas en double sur le territoire et qu'il ne fera donc pas l'objet d'un changement. À noter que les noms contenus dans cet outil de recherche sont des propositions provisoires qui doivent être validées par la Commission de toponymie du Québec et le conseil de la Ville de Lévis. Conséquemment, aucun changement d'adresse ne doit être fait pour l'instant.

Séances d'information et guide d'accompagnement

Les citoyennes et citoyens intéressés à en apprendre davantage sur l'uniformisation des adresses ou à poser des questions spécifiques à leur secteur sont invités à prendre part à l'une des huit séances d'information organisées sur l'ensemble du territoire au cours des mois de février et mars (voir le calendrier des séances, page 3).

De plus, un guide d'accompagnement sera distribué par la poste à l'automne 2014, afin de soutenir la population dans ses démarches de changement d'adresse. Ce guide sera également disponible dans les dix bibliothèques et les trois bureaux d'arrondissement, sans oublier une version en ligne au www.ville.levis.qc.ca.

« En attendant la date officielle d'entrée en vigueur des nouvelles adresses, il est important de continuer à inscrire le nom de votre ancienne municipalité pour éviter toute confusion. La Ville de Lévis vous informera des démarches à entreprendre pour effectuer votre changement d'adresse au moment opportun par le biais de publicités, d'articles et de lettres circulaires », a conclu le maire de Lévis.

Calendrier des séances d'information

Date	Lieu et secteurs concernés
Mardi 25 février	Centre multifonctionnel (711, avenue Albert-Rousseau) Secteur Saint-Étienne-de-Lauzon
Jeudi 27 février	Centre Raymond-Blais (6, rue Olympique) Secteurs Lévis – Saint-David-de-l'Auberivière
Jeudi 6 mars	Maison des Aînés (10, rue Giguère) Secteurs Lévis - Lauzon
Mardi 11 mars	Hôtel de ville de Lévis - Salle du conseil Secteur Saint-Romuald
Mercredi 12 mars	Centre communautaire – Salle le Carrefour (1325, 7e Rue) Secteurs Saint-Rédempteur – Saint-Nicolas
Mardi 18 mars	Édifice des Bâtisseurs (22, rue Ste-Hélène) Secteur Sainte-Hélène-de-Breakeyville
Mercredi 19 mars	Centre des loisirs (807, rue Olympique) Secteur Pintendre – Saint-Joseph-de-la-Pointe-De Lévy
Jeudi 20 mars	Centre civique (955, rue de l' Hôtel-de-Ville) Secteurs Saint-Jean-Chrysostome – Charny

Quelques statistiques intéressantes

Voici enfin quelques statistiques intéressantes qui démontrent l'ampleur du travail réalisé dans l'harmonisation ononymique à Lévis.

- Nombre total de noms de rues à Lévis : 1 759
- Nombre de noms problématiques : 714
- Proportion de noms problématiques : 40,6 %
- Nombre de noms sujets à changement : 471
- Proportion de nombre de changements : 26,9 % du total des rues
- Nombre d'adresses civiques à Lévis : 46 155
- Nombre d'adresses civiques touchées : 11 175
- Proportion de nombre de changements : 24,2 %

- 30 -

Source : Stéphane Guay
Conseiller en communication
Téléphone : 418 835-8288

